



Conseil local de politique civile Tribunal judiciaire d'Orléans

« La propriété dans tous ses états »

le 02 octobre 2026

de 14h à 17h

Faculté de Droit, Économie et Gestion
Salle des thèses

Université d'Orléans
UFR Droit, Économie, Gestion
9 Rue de Saint-Amand
45000 - ORLÉANS

Inscription gratuite mais obligatoire
avant le 25 septembre

[Lien](#)



ENJEUX ET LIMITES DU DROIT DE PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE

La sécurité des immeubles menaçant ruines

Modérateur : Sandie LACROIX-DE SOUSA
Vice présidente, tribunal judiciaire d'Orléans

Quelle situation justifie le déclenchement de la procédure de mise en sécurité ?

Comment signaler un immeuble dangereux ?

Quelles sont les étapes et les acteurs de la procédure de mise en sécurité ?

Intervenants :

- Cécile ANNOOT, avocate au barreau d'Orléans
- Emilie CHARPENTIER, maître de conférences à l'Université d'Orléans
- Matthieu CROMBET, substitut du procureur, tribunal judiciaire d'Orléans
- Arnaud GILQUIN-VAUDOUR, vice président, tribunal judiciaire d'Orléans

ENJEUX ET LIMITES DU DROIT DE PROPRIÉTÉ MOBILIÈRE

Les obligations des propriétaires d'animaux

Modérateur : Matthieu CROMBET
Substitut du procureur, tribunal judiciaire d'Orléans

Les nuisances sonores peuvent-elles être sanctionnées au titre du trouble anormal de voisinage ?

Quelles sont les responsabilités engagées en cas de divagation des animaux ?

Comment signaler une maltraitance animale ?

Intervenants :

- Matthieu CROMBET, substitut du procureur, tribunal judiciaire d'Orléans
- Sandie LACROIX-DE SOUSA, vice présidente, tribunal judiciaire d'Orléans
- Jacques LEROY, professeur émérite de l'Université d'Orléans
- Edouard SAINT-HILAIRE, avocat au barreau d'Orléans